



COMMUNIQUE DU SNUipp-FSU

Le SNUipp-FSU vote contre le décret d'assouplissement

Le projet de décret autorisant des assouplissements de la réforme des rythmes a été présenté au Conseil supérieur de l'éducation ce 5 mai. En se limitant à libérer un après-midi par semaine, les possibilités d'expérimentations apparaissent très réduites. Sur le papier, cette organisation de cinq matinées et trois après-midi portée par le SNUipp-FSU peut s'avérer intéressante notamment pour les enseignants. Mais, dans les faits, et au vu des délais, il est fort probable que parmi tous ceux qui le souhaitent, très peu pourront la mettre en œuvre. Pour le SNUipp-FSU, c'est donc trop peu et trop tard.

Le SNUipp-FSU s'est donc prononcé contre ce décret complémentaire parce qu'au final, il ne règle surtout pas la logique de cette réforme pensée à l'envers. En étant guidée par les contraintes du périscolaire et les capacités inégales de financement des communes, la réforme relègue au second plan le temps de l'école pour les élèves et la prise en compte des demandes des enseignants.

Sur le terrain, on reste donc encore loin d'une réforme qui permette aux 48 000 écoles primaires de construire un projet cohérent pour la réussite des élèves, recueillant l'adhésion de la communauté éducative. C'est pour cette raison que le SNUipp-FSU continue de demander la non généralisation de sa mise en œuvre partout où c'est nécessaire et une réécriture du décret qui remette la réforme à l'endroit. Pour qu'une réforme des rythmes scolaires soit efficace pour la réussite des élèves, elle doit d'abord concerner le temps scolaire et être basée, avant tout, sur des critères pédagogiques et faciliter les apprentissages. Il y a urgence aujourd'hui à prendre les mesures nécessaires pour améliorer les conditions générales d'enseignement et de travail avec des moyens à la hauteur des besoins.

De fait, l'Éducation nationale doit reprendre la main. La semaine scolaire doit s'organiser selon un cadrage national avec des possibilités de dérogations émanant des conseils d'école prenant en compte les réalités territoriales (montagne, rural, DOM, histoire des départements), le tout arbitré par les IA-DASEN.

Aujourd'hui, c'est un sentiment de déception, de lassitude et de découragement, quelquefois de colère, qui s'est emparé de la communauté éducative.

Or, pour que notre école avance, elle doit s'appuyer sur ceux qui la font vivre tous les jours. Il y a urgence aujourd'hui à prendre les mesures nécessaires pour améliorer les conditions d'enseignement et de travail avec des moyens à la hauteur des besoins. Notre école a besoin d'enseignants reconnus, bénéficiant de formation continue, exerçant leur métier dans des conditions satisfaisantes et sereines et avec un salaire en rapport avec leur niveau de qualification comme nous le demanderons lors de la journée de grève du 15 mai prochain avec tous les fonctionnaires. Sur tous ces sujets, il faut très vite avancer. Ce serait avant tout cela une priorité au primaire dans le bon rythme.

Paris, le 5 mai 2014